



PRÉFET DU VAR

AVIS AU PUBLIC

Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var (SmIDDEV) Puget-sur-Argens

Installation classée pour la protection de l'environnement

Le **SMIDDEV** (Parc d'activités La Palud – 90, impasse Thomas Edison – 83600 Fréjus) a déposé une demande d'enregistrement afin d'exploiter une plateforme de valorisation de déchets verts dite « La Poudrière », chemin du Pont de bois, à Puget-sur-Argens., activité visée à la rubrique 2780-1-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande d'enregistrement sera soumise à une consultation publique **du 25 novembre 2019 au 23 décembre 2019 inclus.**

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Puget-sur-Argens, aux jours et heures d'ouverture au public.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser au préfet du Var, avant la fin de la consultation du public, à l'adresse suivante :

Préfecture du Var - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et du développement durable - section ICPE - bd du 112^{ème} Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 Toulon cedex.

Le dossier sera, par ailleurs, consultable pendant toute la durée de la consultation sur le site internet de la préfecture du Var :

<http://www.var.gouv.fr>, rubrique : politiques publiques/environnement/plans et projets susceptibles d'impacter l'environnement/plans et projets par communes/Puget-sur-Argens.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Var et la décision prise à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières complémentaires ou un refus.

~